

ELECTIONS MUNICIPALES 1er tour**Délégués**

Répartition des 39 sièges municipaux, sous réserve de validation par la Préfecture.

Seuil des 5% pour être éligible à la répartition des sièges : 356 votes

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND obtient, à la majorité, la moitié des sièges à pourvoir, arrondie à l'entier supérieur, soit 20 sièges

Il reste 19 sièges à répartir à la proportionnelle.

Le quotient électoral (arrondi à l'entier supérieur) utilisé pour cette répartition est le suivant :

Quotient électoral : $6857 / 19 = 361$

Chacune des listes obtient autant de sièges qu'elle atteint de fois le quotient électoral:

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND obtient 11 siège(s) à la proportionnelle ($4195 / 361$).

SAINT- CHAMOND POUR TOUS 2020 obtient 2 siège(s) à la proportionnelle ($962 / 361$).

SAINT- CHAMOND, C'EST VOUS ! obtient 2 siège(s) à la proportionnelle ($926 / 361$).

L'ÉCOLOGIE POUR SAINT- CHAMOND obtient 2 siège(s) à la proportionnelle ($774 / 361$).

LISTE CITOYENNE INSOUMISE OUVERTE est éliminée de la répartition des sièges.

LUTTE OUVRIÈRE- FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS est éliminée de la répartition des sièges.

Il reste 2 siège(s) à pourvoir.

L'attribution se fait selon la règle de la plus forte moyenne.

On calcule quelle serait pour chaque liste la moyenne des suffrages obtenus par siège si l'on accordait à chacune d'elle un siège supplémentaire :

(En cas d'égalité, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages)

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND : $4195 / (11+1) = 349,583333333333$

SAINT- CHAMOND POUR TOUS 2020 : $962 / (2+1) = 320,666666666667$

SAINT- CHAMOND, C'EST VOUS ! : $926 / (2+1) = 308,666666666667$

L'ÉCOLOGIE POUR SAINT- CHAMOND : $774 / (2+1) = 258$

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND obtient le siège.

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND : $4195 / (12+1) = 322,692307692308$

SAINT- CHAMOND POUR TOUS 2020 : $962 / (2+1) = 320,666666666667$

SAINT- CHAMOND, C'EST VOUS ! : $926 / (2+1) = 308,666666666667$

L'ÉCOLOGIE POUR SAINT- CHAMOND : $774 / (2+1) = 258$

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND obtient le siège.

Résultat final :

ENSEMBLE POUR SAINT- CHAMOND obtient 33 siège(s).

Conseillers municipaux élus :

- REYNAUD Hervé
- FLECHET Andonella
- CADEGROS Régis
- CALACIURA Stéphanie
- DEGRAIX Jean-Luc
- FRANÇON Sandrine
- DUGUA Axel
- MOUSEGHIAN Aline
- RIVAT Jean-Paul
- CHAPARD Catherine
- GRECO Gilles
- COFFY Béatrice
- CHANGEAT Bruno
- VANELLE Florence
- BERNOU Raphaël
- THEILLARD Sylvie
- LAVAL Jean-Marc
- FREDIERE Michele
- MORANGE François

- MASSACRIER Geneviève
- BOUCHACOURT Jean-Luc
- TOPALOGLU Dudu
- ALAMERCERY Yves
- CIRPIANI Abla
- DECLINE Pierre
- POUILLOUX Christine
- CIGNA Alexandre
- CALYAKA Ayse
- FAYOLLE Daniel
- DUVERNAY Michelle
- NGOH NGANDO Francis
- VILLEDIEU Florence
- PARET Philippe

SAINT- CHAMOND POUR TOUS 2020 obtient 2 siège(s).

Conseillers municipaux élus :

- VALETTE Stéphane
- MARQUET-MASSARDIER Christiane

SAINT- CHAMOND, C'EST VOUS ! obtient 2 siège(s).

Conseillers municipaux élus :

- SURPLY Isabelle
- BACCAGLIONI Raphaël

L'ÉCOLOGIE POUR SAINT- CHAMOND obtient 2 siège(s).

Conseillers municipaux élus :

- SIMONIN CHAILLOT Patricia
- MINNAERT Jean

LISTE CITOYENNE INSOUMISE OUVERTE obtient 0 siège(s).

LUTTE OUVRIÈRE- FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS obtient 0 siège(s).